Histoire et Analyses des Relations Internationales et Stratégiques

Revue de l'Association des Spécialistes des Relations Internationales et des Etudes Stratégiques Africaines (ASRIESA)

HARIS SEPTEMBRE 2026

N°22

Editée par le Laboratoire d'Histoire des Relations Internationales, des Études Stratégiques et Politiques (LAHRIESPO)

Université Alassane OUATTARA

e.ISSN 2709-5053 i.ISSN 3106-4914

Histoire et Analyses des Relations Internationales et Stratégiques (HARIS)

N° 022 Septembre 2026

Revue de l'Association des Spécialistes des Relations Internationales et des Études Stratégiques Africaines (ASRIESA)

e.ISSN 2709-5053 **i.ISSN 3106-4914**

Indexations internationales

https://reseau-mirabel.info/revue/19498/Haris

Scientific Journal Impact Factor

TOGETHER WE REACH THE GOAL

https://sjifactor.com/passport.php?id=23388

auréHAL
accès aux données de référence de HAL

https://aurehal.archives-ouvertes.fr/journal/read/id/224412

Administration de la Revue

Directeur Scientifique : Professeur M'BRA EKANZA Simon-Pierre (Professeur Emérite du CAMES, Université Félix Houphouët-Boigny)

Directeur de Publication : CAMARA Moritié (Professeur Titulaire d'Histoire des Relations Internationales, Université Alassane Ouattara, Côte d'Ivoire)

Directeur de Rédaction : KOUAKOU N'DRI Laurent (Maître de Conférences d'Histoire des Relations Internationales, Université Alassane Ouattara, Côte d'Ivoire)

Coordonnateur de Publication : SILUE Nahoua Karim (Maitre de Conférences d'Histoire des Relations Internationales, Université Alassane Ouattara, Côte d'Ivoire)

Trésorière : YAO Elisabeth (Maître-assistante en Histoire économique, Université Alassane Ouattara, Côte d'Ivoire)

Chargés de diffusion : KEWO Zana (Maitre-Assistant d'Histoire des Relations Internationales, Université Péleforo Gon Coulibaly, Côte d'Ivoire),

KPALE Boris Claver (Maitre-Assistant d'Histoire des Relations Internationales, Université Alassane Ouattara, Côte d'Ivoire)

Webmaster : Kouakou Kouadio Sanguen (Assistant Département de Mathématique et Informatique, Université Alassane OUATTARA)

Éditeur : Laboratoire d'Histoire des Relations Internationales, des Études Stratégiques et Politiques (LAHRIESPO), Université Alassane OUATTARA)

Website : http://www.revue-haris.org
Courriels : cerriuao01@gmail.com / asriesa2012@gmail.com

Comité Scientifique

-**M'BRA EKANZA Simon-Pierre**, Professeur Titulaire d'Histoire, Professeur Emérites du Cames (Université Félix Houphouët-Boigny - Côte d'Ivoire)

-**KOULIBALY Mamadou**, Professeur agrégé d'Economie, (Université Félix Houphouët-Boigny - Côte d'Ivoire)

-**Abdoulaye BATHILY**, Professeur Titulaire d'Histoire (Université Cheick Anta Diop-Sénégal)

-**Jean-Noël LOUCOU,** Professeur d'Histoire Contemporaine (Université Félix Houphouët-Boigny Côte d'Ivoire)

-**KOUI Théophile**, Professeur Titulaire Etudes Ibériques et Civilisations Latino-Américaines (Université Félix Houphouët-Boigny Côte d'Ivoire)

-**Francis AKINDES,** Professeur Titulaire de Sociologie (Université Alassane Ouattara - Côte d'Ivoire)

-**ALLADAYE Comlan Jérôme**, Professeur Titulaire d'Histoire (Université d'Abomey-Calavi - Benin)

-**SAADAOUI Ibrahim Muhammed**, Professeur d'Histoire Moderne et Contemporaine, Université de Tunisie. President de la Tunisian World Center for Studies, Research, and Development et de la Tunisian-Mediterranean Association for Historical, Social and Economic Studies - Tunisie)

-**Ousseynou Faye,** Professeur Titulaire d'Histoire (Université Cheick Anta Diop-Sénégal)

-**Samba Diakité,** Professeur Titulaire de Philosophie (Université Alassane Ouattara- Côte d'Ivoire)

-**Esambu Matenda -A- Baluba Jean - Bosco Germain**, Professeur en Relations Internationales. (Université de Lubumbashi-République Démocratique du Congo)

-**ASSI-KHAUJIS Joseph Pierre**, Professeur Titulaire de Géographie (Université Alassane Ouattara - Côte d'Ivoire)

-**GBODJE Sékré Alphonse,** Professeur Titulaire d'Histoire Politique (Université Alassane Ouattara - Côte d'Ivoire)

-**Syrius AHMADI**, Professeur de Géopolitique (Université Tabbiath Modares de Téhéran- République Islamique d'Iran)

- **Marie Miran-Guyon**, Maitresse de Conférences HDR (École des Hautes Études en Sciences Sociales (EHESS), Paris France)

Comité de Lecture

-**BATCHANA Essohanam**, Professeur Titulaire d'Histoire contemporaine (Université de Lomé - Togo)

-**AKROBOU Agba Ezéquiel**, Professeur Titulaire d'Etudes Ibériques et Civilisations Latino-Américaines (Université Félix Houphouët-Boigny-Côte d'Ivoire)

-**CAMARA Moritié**, Professeur Titulaire d'Histoire des Relations Internationales. (Université Alassane Ouattara- Côte d'Ivoire)

-**GUESSAN Benoit**, Professeur Titulaire d'Histoire des Relations Internationales (Université Félix Houphouët-Boigny -Côte d'Ivoire)

-**N'Guessan Mohamed,** Professeur Titulaire d'Histoire Politique (Université Félix Houphouët-Boigny -Côte d'Ivoire)

-**Ernest YAO BI**, Maître de Conférences d'Histoire des Religions (Université Félix Houphouët-Boigny-Côte d'Ivoire)

-**GOLE Antoine**, Professeur Titulaire d'Histoire économique (Université Alassane OUATTARA- Côte d'Ivoire)

-**BAMBA Abdoulaye**, Maître de Conférences d'Histoire des Relations Internationales (Université Félix Houphouët-Boigny -Côte d'Ivoire)

-**POZUELO Yvan,** Professeur d'Histoire Contemporaine, spécialiste de la Franc-Maçonnerie au CIFP Hosteleria y Tourismo (Gijon- Espagne)

-Léo Montaz, Chargé de Recherche, Institut d'Ethnologie (Université de Neuchatel, France)

Adresse aux auteurs

La Revue HARIS parait 4 fois dans l'année : Mars, Juin, Septembre et Décembre. Les publications sont libres en termes de thématiques des articles et autres contributions. Si un numéro doit porter sur un thème précis, cela sera communiqué sur le site de la revue six mois à l'avance. La revue ne publie que des contributions inédites et de fonds sur tous les champs de recherches des Relations Internationales et des Études stratégiques. La doxa de la revue porte sur la vision africaine des Relations Internationales mais reste ouverte à toutes les visions et points de vue venant de tous les continents. Les normes de présentation des manuscrits sont celles du CAMES (à consulter sur le site de la revue http://www.revue-haris.org). Le manuscrit doit comprendre entre 5000 et 8000 mots et porter les noms et prénoms du ou des auteurs, le nom de l'Institution de rattachement, le mail, et une photo format identité du ou des auteurs.

Sommaire

KOFFI Brou Dieudonné & Tiranké Ibrahima Kalil SACKO
Souveraineté et relations internationales : L'Alliance des États du Sahel et la recomposition des partenariats internationaux 10-22

Daniel Akpolê Koffi YAO
Lecture métaphysique des relations internationales : La triangulation comme méthode d'analyse.....23-35

DIOMAND Aïkpa Benjamin
Le Droit International contemporain à l'épreuve de la conception Marxienne du Droit.....36-47

SERIKPA Gnabro Harding
Les Organisations Non Gouvernementales et la coopération humanitaire comme instruments du Soft Power russe en Asie Centrale postsoviétique (1991-2022) 48-62

BOLOU Bi Sery Anguipla Ange Junior
L'État libéral : Une critique de la neutralité procédurale à la lumière de Charles Taylor.....63-75

Abdoulaye BAMBA & Kouakou Joël KOUASSI
L'Accord de Cotonou : Entre revitalisation et limites des Etats ACP à conduire des négociations (2000-2002) 76-90

ZOUZOU Kouassi Noel
Migration et intégration régionale : Une longue tradition de coopération économique par le bas à travers le cas ivoirien.....91-105

IRIÉ Bi Irié Jean-Marc
Patrimoine spolié : Le bras de fer mémoriel entre l'Afrique et l'Europe.....106-117

Aristide EDZEGUE MENDAME & Jary Herrlich OBORO NTE
Les limites du tropisme militaro-sécuritaire de la coopération sécuritaire régionale et internationale dans le Golfe de Guinée (1990-2023) 118-130

Diamane DIOUF
Les défis de la lutte contre la piraterie maritime dans le Golfe de Guinée : Analyse des causes, de l'évolution du phénomène et des perspectives d'éradication.....131-146

Mohamed Lamine MANGA
Colonisation et nationalisme en Guinée-Bissau (1897-1963).....147-162

YAO Kouadio Abel
La diplomatie de suivi en temps de crise : Le cas de la Côte d'Ivoire (2002-2011).....163-172

DIBY Kouadio Jean & KEAROU Detehon Ange Flavy
Les fondements de la politique de développement économique de l'Allemagne Wilhelmienne de 1890 A 1914.....173-185

FAMOUSSA Coulibaly
La Charte des Nations Unies face aux mutations géopolitiques actuelles : Entre montée de l'unilatéralisme et fragilisation de la sécurité collective.....186-201

Arsène Brice BADO
Qui fixe l'Agenda ? Influence des partenaires techniques et financiers étrangers sur les activités des organisations de la Société Civile en Côte d'Ivoire.....202-220

Albert WANVOESSO & Cossi Basile MEDENOU & Miré Germain PALE
La deportación de los negros esclavos al Nuevo Mundo: ¿Problema u oportunidad para el desarrollo de América ?.....221-232

TRAORÉ Moustapha
Der Bau und die modernisierung des hafens von San Pedro: Ein beispiel für internationale zusamenarbeit mit deutscher beteiligung für eine infrastruktur regionaler bedeutung.....233-252

N'Goran Alphonsine KAMENAN épouse GARCÍA & Konan Pacome YAO
La inmigración internacional en España de 2016 à 2026 : una perspectiva económica: 253-269

Dogba Léonce BAWA
El fracaso de la revolución bolivariana y el secuestro de Maduro.....270-285

KONE Yacouba & Logbou Kousso Marie Flora GOSSAN
Espaces et empruntes des femmes fortes durant les conquêtes arabes de 622 à 675.....286-297

Sibiri BAMBA
Nasrul Ilm : Trajectoire et stratégie de déploiement d'un soufisme transnational en Côte d'Ivoire (1994-2023) 298-311

Konan Parfait N'GUESSAN & Djro Bilestone Roméo KOUAMENAN
L'Église et la construction des empêchements de mariage pour parenté en Occident au haut Moyen-Age.....312-326

Dr Mamady BAMBA
De l'Agriculture coloniale à la planification socialiste de l'Agriculture en Guinée : Ruptures ou continuités ? 327-336

Rokiatou BAMBA
La mondialisation dans la presse numérique ivoirienne : Cas de la campagne présidentielle de 2025.....337-356

Clotaire Claver OKOUYA
Gentrification et transformation du paysage urbain de Poto-Poto à Brazzaville (République du Congo) 357-374

BROU Kamenan Marcel & KOUKOUNON Wilfried Gautier & CISSE Fatoumata
Conséquences socio-économiques des accidents hydromorphologiques de 2020 sur l'axe Adjamé-Zoo.....375-386

YÉO Watagaman Paul & YÉO Siriki & YEO Yakatienguelpou
Accès à l'eau, revenus féminins et tensions agropastorales autour des barrages de la sous-préfecture de Karakoro (Nord de la Côte d'Ivoire) 387-403

BOCOUM Moussa Fadiala
Évaluation des politiques de gestion de la forêt classée de Sounsan...404-416

KONE Soulemane
La laudation dans *la Ronde des Jours* de Bernard Dadié et *Refrains sous le Sahel* de Pacéré TiTinga : Une poétique de la célébration de l'identité Africaine.....417-429

LA DIPLOMATIE DE SUIVI EN TEMPS DE CRISE : LE CAS DE LA CÔTE D'IVOIRE (2002-2011)

YAO Kouadio Abel
Doctorant en Histoire des Relations Internationales, Université Alassane Ouattara (UAO), Bouaké, Côte d'Ivoire / abelyao7677@gmail.com

Résumé
La crise politico-militaire qui a affecté la Côte d'Ivoire de 2002 à 2011 a placé le pays au centre d'un dispositif diplomatique particulièrement dense. La partition du territoire, la multiplication des initiatives de médiation et la difficulté à mettre en œuvre les accords de paix ont progressivement fait évoluer la gestion de la crise d'une diplomatie d'urgence vers une diplomatie de suivi. Cet article vise à analyser les mécanismes, les acteurs et les limites de cette forme de diplomatie à partie du cas ivoirien. L'étude s'appuie sur l'analyse croisée des accords de Lins-Marcoussis (2003), de Pretoria (2005) et de Ouagadougou (2007), des résolutions du Conseil de sécurité des Nations Unies et des rapports consacrés à la crise. Elle montre que le suivi diplomatique a permis de maintenir le dialogue, d'encadrer les engagements des protagonistes et de faire évoluer progressivement le dispositif de médiation. Toutefois, la multiplicité des médiations, le déficit d'appropriation, la lenteur du désarmement et la crise de légitimité issue de l'élection pr2sidentielle de 2010, ont limité son efficacité. Le dénouement de 2011 montre ainsi que le suivi diplomatique peut contenir une crise et préparer les conditions d'une sortie de crise sans nécessairement suffire, à lui seul, à produire une paix politique durable.
Mots clés : Côte d'Ivoire ; diplomatie de suivi ; crise ; politique ; militaire ; médiation ; accord de paix.

FOLLOW-UP DIPLOMACY IN TIMES OF CRISIS : THE CASE OF CÔTE D'IVOIRE (2002-2011)

Abstract
The political and military crisis that affected Côte d'Ivoire from 2002 to 2011 placed the country at the centre of an unusually dense diplomatic process. Territorial partition, successive mediation initiatives and the difficulties involved in implementing peace agreements gradually transformed emergency diplomatic into what this article calls follow-up diplomacy. The purpose of this study is to examine the mecanisms, actors and limits of this form of diplomacy in the Ivorian case. The analysis is basedon a critical and cross-referenced reading of the Linas-Marcoussis Agreement (2003), the United Nations Security Council resolutions and selected analytical reports. The stady shows that follow-up diplomacy helped preserve channels of dialogue, monitor commitments and progressively reorganize the mediation framework. Its effectiveness was nevertheless constrtrained by the multiplication of mediators, limited national ownership, the slow disarmament process and the legitimacy crisis following the 2010 presidential election. The 2011 outcome therefore suggests that follow-up diplomacy can contain a crisis and prepare conditions for political settlement, but cannot necessarily produce lasting peace without effective domestic appropriation and credible enforcement mecanisms.
Keywords : Côte d'Ivoire ; Follow-up diplomacy ; Crisis ; Politic ; Military ; Mediation ; Peace agreement.

INTRODUCTION

La nuit du 18 au 19 septembre 2002 marque un tournant dans l'histoire contemporaine de la Côte d'Ivoire. Une tentative de coup d'État militaire se transforme rapidement en une rébellion armée, plongeant le pays dans une guerre civile qui divise le territoire en deux zones distinctes pendant près d'une décennie : le Sud, contrôlé par le gouvernement du président Laurent Gbagbo, et le Nord aux mains des forces nouvelles (FN) dirigées par Guillaume SORO (R. Banégas et B. Losch, 2002, p. 141.).

Comme l'ont relevé Richard Banégas et Bruno Losch, la crise ivoirienne ne surgit pas par hasard : elle est l'aboutissement d'une longue déstabilisation politique, économique et identitaire alimentée par la question de « l'ivoirité » mal interprétée par les factions politiques en Côte d'Ivoire, les querelles de succession au PDCI et les effets de l'ajustement structurel sur les couches populaires (R. Banégas et B. Losch, 2002, p. 142.).

La gravité de cette crise débordait cadre national pour exiger une réponse diplomatique internationale d'une ampleur sans précédent dans la sous-région ouest-africaine. En l'espace de neuf (9) ans, la crise ivoirienne a mobilisée une pluralité de médiation et de médiateurs (Lomé, Marcoussis, Accra, Pretoria et Ouagadougou) (A. M. Koffi, 2006, p. 57). Selon le rapport de l'International Crisis Group (2004, p. 1-5), la Côte d'Ivoire est devenue « le foyer de crise le plus surveillé d'Afrique de l'ouest », au carrefour de toutes les instances de médiation régionale et internationales.

C'est dans ce contexte que s'impose la notion de « diplomatie de suivi », qui est définie comme l'ensemble des mécanismes et des acteurs diplomatiques mobilisés non seulement pour initier des négociations, mais surtout pour surveiller leur application, en corriger les dérives, accompagner les transitions politique dans la durée. Distincte de la médiation ponctuelle, la diplomatie de suivi s'inscrit dans une longue période de la résolution des crises. Elle suppose une présence continue des médiateurs, des instruments de vérification et des dispositifs de sanction en cas de violation des engagements.

Cet article se propose d'analyser comment la diplomatie de suivi malgré la densité des mécanismes déployés a-t-elle échoué à produire une paix négociée durable en Côte d'Ivoire entre 2002 et 2011 ? Pour répondre à cette interrogation, la démarche adoptée repose exclusivement sur l'analyse critique des sources écrites regroupées en trois ensembles complémentaires. Le premier est constitué des sources primaires : texte des accords de paix (Linas-Marcoussis, 2003 ; Pretoria, 2005 ; Ouagadougou, 2007) et les résolutions du conseil de sécurité des Nations Unies (1479, 1528, 1633, 1962, 1975), qui constituent la base juridico-diplomatique à partir de laquelle est apprécié le contenu des engagements et leur degré d'application effective.

Le deuxième ensemble comprend les rapports d'organisations internationales, notamment ceux de : international crisis group (2004-2011) et les documents de l'ONUCI qui offrent une évolution continue et datée de la mise en œuvre des accords sur le terrain. Le troisième ensemble est formé des études scientifiques : monographies, thèses, mémoires et articles des revues spécialisées, dont l'analyse permet d'inscrire le cas ivoirien dans les débats sur les crises africaines et la politique étrangère des États.

Le croisement de ces trois corpus permet d'articuler dimension juridique, factuelle, et analytique tout en maintenant une rigueur critique à l'égard de chaque source selon la nature et la dimension de production.

L'analyse s'articule autour de trois axes : La première examine la genèse de la crise et les premières réponses diplomatiques entre 2002 et 2004 (1). La deuxième partie analyse la diversification des médiations et les mécanismes de suivi mis en place entre 2004-2007 (2). Et la troisième partie étudie la crise post-électorale de 2010 à 2011 et tire les principaux enseignements de cette expérience de diplomatie de suivi (3).

1. LA GENESE DE LA CRISE ET LES PREMIERES REPONSES DIPLOMATIQUES (2002-2004)

Cette partie revient sur les origines de la crise ivoirienne, souvent réduites à la seule dimension militaire, alors qu'elle procède d'une accumulation de tensions politiques, identitaires, et économique antérieures au déclenchement des hostilités du 19 septembre 2002. La question d'identité et les débats sur la nationalité et l'éligibilité à la magistrature suprême occupent une place centrale dans la genèse du conflit (F. Akindès, 2004, p. 12).

Il s'agit ensuite d'évoquer le caractère improvisé des premières réponses diplomatiques, portées à la fois par la CEDEAO et par la France avant que la médiation ne se structure véritablement. C'est cette absence initiale de dispositif de suivi qui rendra par la suite sa mise en place d'autant plus nécessaire.

1. 1. Une crise aux racines profondes

La crise de septembre 2002 ne peut être dissociée de la décennie qui la précède. Depuis la mort du président Félix Houphouët-Boigny en décembre 1993, la Côte d'Ivoire traverse des turbulences politiques sans précédent, marquées par l'émergence du concept controversé d'ivoirité sous Henri Konan Bédié, puis le coup d'État militaire du général Gueï Robert en 1999. Ces mutations ont progressivement fragilisé les équilibres communautaires, ethniques et régionaux sur lesquels reposait la légitimité de l'État ivoirien (R. Banégas et B. Losch, 2002, p. 143.).

L'élection présidentielle d'octobre 2000, qui voit la victoire de Laurent Gbagbo dans un scrutin boycotté par le Parti Démocratique de Côte d'Ivoire (PDCI) et l'interdiction de candidature prononcée contre Alassane Ouattara, exacerbe les tensions. La rébellion de 2002, qui puise des recrues dans les rangs des militaires mutins et des partisans de la coalition Rassemblement Des Républicain (RDR) embryonnaire, est à la fois un projet politique et un soulèvement des exclus du système.

Comme l'analyse Koné, « le 19 septembre n'est pas né dans la nuit, il est le produit de quinze ans de rancœurs accumulées » (G. Koné, 2004, p. 45-46.). Sur le plan externe, la crise ivoirienne intervient dans un contexte régional marqué par les séquelles de la guerre civile libérienne et sierra-léonaise, la fragilisation des États sahéliens et la recomposition des réseaux de trafic d'armes. Comme le souligne Sindjoun, les États Africains postcoloniaux construisent leur politique étrangère à l'intersection de contraintes internes de légitimité et de pressions systémiques régionales (L. Sindjoun, 2002, p. 679.) : la Côte d'Ivoire illustre tragiquement ce constat.

1. 2. Les premières initiatives diplomatiques : entre urgence et improvisation

Face à la situation, la réaction internationale est rapide mais dispersée. La France ancienne puissance coloniale maintenant des troupes en Côte d'Ivoire dans le cadre des accords de défense de 1961, déploie l'opération Licorne[1] dès le 22

[1] L'opération Licorne naît dans le contexte de la crise ivoirienne du 19 septembre 2002. Le nombre de soldats déployés dans le cadre de cette opération a évolué avec le temps en fonction de l'urgence sur le

septembre 2002 pour protéger les ressortissants français et créer une zone tampon entre les belligérants. Cette intervention, décidée unilatéralement, suscite des crispations avec le gouvernement Gbagbo, qui y voit une forme de soutien implicite à la rébellion (J. Assougba, 2014, p. 105.).

Parallèlement, la Communauté Économique des États d'Afrique de l'Ouest (CEDEAO) se saisit de la crise en convoquant une réunion extraordinaire de ses chefs d'État à Accra (le 29 septembre 2002), qui débouche sur l'envoie d'une force d'interposition, Mission de la CEDEAO en Côte d'Ivoire (ECOMICI)[2]. Si la réactivité de l'organisation sous régionale est notable, le mandat demeure limité et la capacité logistique insuffisante pour couvrir l'ensemble du territoire (S. Danfakha, 2002, p. 42.).

C'est dans ce contexte qu'intervient la conférence de Linas-Marcoussis, organisée à l'initiative de la France du 15 au 23 janvier 2003. L'accord qui en résulte, signé par les principales forces politiques ivoiriennes, constitue le premier cadre diplomatique de suivi qui va se déployer sur la décennie. Il prévoit la formation d'un gouvernement de réconciliation nationale, un programme de désarmement, démobilisation et de réintégration (DDR) et un calendrier de réformes politiques (Accord de Linas-Marcoussis, 2003, p. 184).

Sur le fond, l'accord de Marcoussis est une tentative de compromis sur les points les plus litigieux : la loi sur la nationalité, le code électoral, les conditions d'éligibilité à la présidence et le statut des forces nouvelles. Son annexe programmatique liste les réformes à entreprendre par le gouvernement de réconciliation national (Accord de Linas-Marcoussis, 2003, p. 184).

Mais le problème de légitimité est immédiat : Laurent Gbagbo, président en exercice, accepte de signer un texte qui, aux yeux d'une partie de son camp, porte atteinte à la souveraineté nationale une perception nourrie par le fait que la conférence s'est tenue sur le sol français. La mise en œuvre de l'accord rencontre ainsi à des difficultés comme le note le rapport de l'International Crisis Group de mars 2004, « aucun des engagements substantiels pris à Marcoussis n'a été pleinement exécuté dans les délais impartis » (International Crisis Group, 2004, p. 8).

La question du DDR s'enlise, le gouvernement de réconciliation national fonctionne de manière erratique, et les forces nouvelles consolident leur emprise sur le nord.

terrain partant de 2500 hommes à 5300 hommes entre 2002 et 2006, puis réduite progressivement lorsque la situation sécuritaire s'améliorait. Initialement, cette opération était déployée pour protéger les ressortissants français et étrangers en Côte d'Ivoire. La situation a évolué et elle est devenue une force d'interposition entre les belligérants et la surveillance du cessez-le-feu à travers la création de la zone de confiance. La force Licorne a apporté également son soutien aux forces de la CEDEAO déployées en Côte d'Ivoire, et soutien aussi la mission onusienne. Cependant, l'opération et la force Licorne reste une opération militaire sous commandement Français.

[2] Après le déclenchement de la rébellion de 2002 en Côte d'Ivoire, la CEDEAO intervient rapidement sur le plan diplomatique et sécuritaire. Lors du sommet d'Accra du 29 septembre 2002, l'organisation décide de déployer une force de paix en Côte d'Ivoire. Les objectifs initiaux comprennent notamment la surveillance du cessez-le-feu, le désengagement des combattants et le désarmement des groupes rebelles. Le déploiement effectif intervient progressivement en raison des difficultés de financement et de soutien logistique. Selon un rapport de l'ONU le déploiement de l'ECOMICI commence en janvier 2003, et mobilise environ 1400 à 1500 hommes. Elle est une mission de la CEDEAO, décidée dans le cadre des mécanismes régionaux de prévention et de règlement des conflits. Elle s'inscrit donc dans la volonté de la CEDEAO de prendre en charge une crise qui menace non seulement la Côte d'Ivoire mais aussi la stabilité de l'Afrique de l'Ouest.

2. LE CADRE DES ACCORDS DE PAIX ET LES MECANISMES DE SUIVI (2003-2007)

La deuxième partie retrace la diversification progressive des médiations, qui voit se succéder les initiatives françaises, ouest-africaines, puis proprement africaines. Les accords de Linas Marcoussis créent un comité de suivi dont la composition hétérogène et les pouvoirs limités illustrent les difficultés initiales de la communauté internationale à imposer un cadre de mise en œuvre contraignant (C. Bouquet, 2011, p. 154). L'échec relatif de Pretoria (2005), conduit finalement à l'accord de Ouagadougou de 2007, présenté comme rupture symbolique en ce qu'il substitue au dialogue interposé une négociation directe entre les protagonistes ivoiriens.

2. 1. L'ouverture progressive de la médiation à plusieurs acteurs

La crise ivoirienne va conduit à une diversification et une institutionnalisation des cadres de médiation. L'accord de Linas Marcoussis, signé le 24 janvier sous l'égide française marque la première tentative structurée de mise en place d'un dispositif de suivi. Il institue un gouvernement de réconciliation nationale et surtout un comité de suivi associant la France, la CEDEAO, l'Union Africaine, les Nation Unies, chargé de veiller à l'application des engagements pris par les parties ivoiriennes.

La composition multiforme de ce comité traduit la volonté de dépasser le cadre franco-ivoirien. Le sommet d'accra III, en juillet 2003, tente de relancer une application jugée trop lente (J. Assougba, 2014, p. 101). Dès mai 2003, le conseil de sécurité des Nations Unies adopte la résolution 1479 créant la Mission des Nations Unies en Côte d'Ivoire (MINUCI), chargée de faciliter la mise en œuvre de l'accord de Linas-Marcoussis[3]. Cette mission préfigure l'ONUCI, opération de maintien de la paix de plein exercice, créée par la résolution 1528 du 27 Février 2004, entre officiellement en fonction le 4 avril 2004, en remplacement de la MINICI et de la force de la CEDEAO (ECOMICI) [4].

L'organisation internationale de la francophonie joue également un rôle discret mais réel. Son secrétaire général Abdou Diouf use de sa légitimité culturelle et politique pour faciliter les contacts entre parties belligérantes de la crise (T. Perret, 2004, p. 120). L'Union Africaine de son côté, s'affirme progressivement comme le cadre privilégié de médiation en désignant le président sud-africain Thabo Mbeki comme médiateur principal en 2004.

Cette multiple médiation, démontre qu'aucun acteur isolé ne dispose des ressources suffisantes pour couvrir tous les aspects de la crise, mais elle génère aussi des risques de chevauchement des mandats et une réduction des responsabilités. Francis Akindès a souligné ce « paradoxe du trop-plein diplomatique » dans lequel abonde la gestion de la crise ivoirienne : la multiplicité des intervenants nuit parfois à la cohérence du message politique adressé aux parties (F. Akindès, 2003, p. 19.).

2. 2. Les accords de Pretoria et leurs limites (2005)

Les négociations menées par Thabo Mbeki aboutissent à deux accords successifs dits « accords de Pretoria », signé en avril et juin 2005. Le premier accord, du 06 avril 2005, porte principalement sur le désarmement et la réunification du pays. Le second, dit déclaration de Pretoria du 29 juin 2005, apporte des

[3] Nations Unies, Conseil de sécurité, Résolution 1479 (2003), S/RES/1479, 13 mai 2003.

[4] Nations Unies, Conseil de sécurité, Résolution 1528 (2004) S/RES/1528, 27 février 2004.

précisions sur le calendrier électoral et l'éligibilité d'Alassane Ouattara[5]. Malgré leur pertinence technique, les accords de Pretoria pêchent par leur déficit d'appropriation locale. Négociés essentiellement entre les deux grandes coalitions politiques, ils laissent peu de place à la société civile ivoirienne. Par ailleurs, le Désarmement Démobilisation et Réinsertion (DDR) continue de stagner : les Forces nouvelles refusent de désarmer sans garanties politiques préalables sur l'éligibilité d'Alassane Ouattara, tandis que les milices pro-Gbagbo entretiennent l'insécurité dans les zones gouvernementales.

La résolution 1633 du conseil de sécurité, adoptée en octobre 2005, prend acte de cet enlisement en prorogeant le mandat de Laurent Gbagbo pour une durée d'un an, faute de pouvoir organiser les élections dans les délais prévus[6]. Cette décision, techniquement justifiée, illustre la tension permanente entre l'impératif de légitimité démocratique et la réalité des conditions sécuritaires sur le terrain.

2. 3. L'accord de Ouagadougou : vers une appropriation africaine de la médiation (2007)

L'accord politique de Ouagadougou (APO), signé le 04 mars 2007 sous l'égide du président Burkinabé Blaise Compaoré[7] et du président Laurent Gbagbo, représente une inflexion majeure dans l'histoire de la diplomatie de suivi en Côte d'Ivoire. Pour la première fois depuis 2002, les deux parties : Laurent Gbagbo et Guillaume Soro négocient directement sans l'intermédiaire des puissances occidentales, dans un cadre africain[8].

L'accord prévoit la nomination de Guillaume Soro au poste de premier ministre, la constitution d'un gouvernement d'union nationale, la création d'un centre de commandement intégré (CCI) regroupant les forces armées des forces nouvelles (FAFN) et les Forces Armés Nationale de Côte d'Ivoire (FANCI), et un calendrier de « sortie de crise » articulé au tour de la réunification du territoire, du DDR et des élections présidentielles[9]. Le président Blaise Compaoré souligne lors de la signature que « l'accord de Ouagadougou est la preuve que l'Afrique peut résoudre ses crises par elle-même »[10] une formule qui résonne comme une critique implicite des précédentes médiations externalisées.

Cette réappropriation africaine, voire ivoiro-ivoirienne, du processus de sortie de crise est saluée pour son réalisme, dans la mesure où elle associe les acteurs armés du conflit à la définition de sa propre résolution. Ce mécanisme de suivi allégé, reposant sur un comité d'évaluation restreint aux seules parties ivoirienne et au facilitateur Burkinabè, marque l'apogée de la diplomatie de suivi dans la crise ivoirienne. Aussi, la fatigue de la guerre, perceptible dans les deux camps, crée un contexte propice à la

[5] Accord de Pretoria I et II, Pretoria, 06 avril au 29 juin 2005. Texte produit in *jeune Afrique*, n°2310, avril 2005. p. 14-15.

[6] Nations Unies, Conseil de sécurité, Résolution 1633 (2005) S/RES/1633, 21 octobre 2005.

[7] Blaise Compaoré est un ancien président du Burkina Faso, au pouvoir de 1984 à 2014. Il a pris le pouvoir à la suite d'un coup d'État qui a conduit à l'assassinat du président Thomas Sankara, son ancien allié. Compaoré a dirigé le pays pendant 27 ans avant d'être contrainte de démissionner en 2014, sous la pression des manifestations massives contre sa tentative de modifier la constitution pour prolonger son mandat. Il s'est ensuite exilé en Côte d'Ivoire.

[8] Accord politique de Ouagadougou (APO), Ouagadougou, 04 mars 2007. Texte produit in *Revue africaine de droit international et comparé*, vol. 15, n°2, 2007, p. 378.

[9] Accord politique de Ouagadougou (APO), Ouagadougou, 04 mars 2007. Texte produit in *Revue africaine de droit international et comparé,* vol. 15, n°2, 2007, p. 379.

[10] Blaise COMPAORÉ, discours prononcé à Ouagadougou cité par *Jeune Afrique*, n°2408, 11 mars 2007, p. 22.

négociation, avant que les élections plusieurs fois reportées ne se tiennent finalement en 2010 (G. Koné, 2004, p. 112.).

3. LA CRISE POST-ELECTORALE ET SES ENSEIGNEMENTS DIPLOMATIQUES (2010-2011)

La troisième partie s'attache à la crise ouverte par l'élection présidentielle de novembre 2010, lorsque la proclamation de deux résultats concurrents plonge le pays dans une situation inédite de dualité institutionnelle. Cette séquence marque le passage d'une diplomatie de suivi fondée sur l'accompagnement des protagonistes à une diplomatie de reconnaissance, où la communauté internationale est appelée à trancher entre deux légitimité concurrentes (C. Bouquet, 2011, p. 174).

L'intervention militaire de la force Licorne et l'ONUCI, en avril 2011, met fin à la crise mais soulève des interrogations durables sur les limites d'une diplomatie de suivi que seule la coercition parvient, en dernier ressort, à faire respecter.

3. 1. Une élection, deux présidents : la rupture de l'ordre diplomatique

L'élection présidentielle du 28 novembre 2010 marque le point culminant de la diplomatie de suivi en Côte d'Ivoire, mais aussi sa mise à l'preuve la plus sévère. Au second tour, la commission électorale indépendante (CEI) proclame la victoire d'Alassane Ouattara avec 54,1% des suffrages (K. Assouman, 2011, p. 89). Le conseil constitutionnel, sous la présidence de Paul Yao N'dré, annule ces résultats et proclame la victoire de Laurent Gbagbo.

La Côte d'Ivoire se retrouve avec deux présidents, deux gouvernements et une crise de légitimité sans précédent.

La communauté internationale, saisie de la crise, adopte une position remarquablement unanime en faveur de la reconnaissance d'Alassane Ouattara. La CEDEAO suspend la Côte d'Ivoire, l'Union Africaine fait de même, et le conseil de sécurité des Nations Unies réaffirme dans sa résolution 1962 du 20 décembre 2010 la légitimité de Alassane Ouattara[11].

Cette convergence diplomatique sans faille constitue, de ce point de vue, un succès remarquable de la coordination internationale. Mais la résistance armée de Laurent Gbagbo, soutenu par les forces de défense et de sécurité (FDS) et les milices dont il dispose, plonge le pays dans plusieurs mois de violence.

La résolution 1975 du conseil de sécurité, adoptée le 30 mars 2011, autorise l'ONUCI à « user de tous les moyens nécessaires » pour protéger les civils et empêcher l'utilisation des armes lourdes contre les populations[12].

3. 2. L'intervention militaire et la fin de la crise

C'est finalement la combinaison de l'offensive militaire des forces républicaines de Côte d'Ivoire (FRCI) ex-force nouvelles, les frappes de l'ONUCI et de la force Licorne sur les positions armées de Laurent Gbagbo qui met fin à la résistance de ce dernier. Le 11 avril 2011, Laurent Gbagbo est arrêté dans son bunker de la présidence à Abidjan.

Le rapport de l'Iinternational Crisis Group (2011, p. 9) qualifie cette issue de « victoire militaire sur une impasse diplomatique », soulignant que la diplomatie de suivi avait atteint ses limites face à la résolution de Laurent Gbagbo de ne pas céder[13].

[11] Nations Unies, Conseil de sécurité, Résolution 1962 (2010) S/RES/1962, 20 décembre 2010.

[12] Nations Unies, Conseil de sécurité, Résolution 1975 (2011) S/RES/1975, 30 mars 2011.

[13] Cette articulation entre règlement pacifique et intervention militaire doit être replacée dans le cadre de la Charte des Nations Unies. Le Chapitre VI privilégie le règlement pacifique des conflits, tandis

Le dénouement de la crise pose une question fondamentale : quand la diplomatie de suivi échoue à produire une sortie de crise négociée, doit-elle laisser la place à une intervention coercitive ?

La légitimation onusienne de l'intervention militaire en Côte d'Ivoire en 2011 constitue un précédent notable dans l'évolution du droit international et de la doctrine de la « Responsabilité de Protéger ». Comme l'observe Guillaume Soro, la victoire militaire était devenue « la condition sine qua non de la restauration de la démocratie »[14], reconnaissant implicitement l'échec des voies purement diplomatiques.

3. 3. Bilan et enseignement de la diplomatie de suivi dans la crise ivoirienne

L'analyse des neuf années de diplomatie de suivi en Côte d'Ivoire permet de dégager plusieurs enseignements structurels. En premier lieu, la multiplicité des médiateurs a constitué autant une force qu'une faiblesse. Si la diversité des cadres diplomatiques (Communauté Economique Des Etats Afrique de l'Ouest, Union Africaine, Organisation Internationale de la Francophonie, l'Organisation des Nations Unies et la France) a permis de maintenir une pression diplomatique continue, elle a aussi créé des espaces de manœuvre que les parties au conflit ont su exploiter, en jouant les médiateurs les uns contre les autres (L. Sindjoun, 2002, p. 685.).

En second lieu, la question de la légitimité des accords a été constamment au cœur des blocages. Les accords de Marcoussis, négociés à l'étranger et perçus comme imposés par la France, ont souffert d'un déficit d'appropriation nationale. L'accord de Ouagadougou, conclu sur le continent africain entre acteurs africains, a bénéficié d'une meilleure légitimité, mais sans pour autant résoudre les contradictions du jeu politique ivoirien (T. Perret, 2004, p. 125.). Troisièmement, la diplomatie de suivi s'est heurtée à la question du désarmement démobilisation et réinsertion (DDR), qui constitue le nœud gordien de toute sortie de crise armée.

Sans désarmement effectif, les accords demeurent des constructions fragiles, toujours susceptibles d'une remise en cause par un retour aux armes. En Côte d'Ivoire, le DDR n'a jamais vraiment abouti avant 2011, ce qui explique en grande partie les récurrences des crises (R. Banégas et B. Losch, 2002, p. 155.).

Enfin, la crise post-électorale a révélé les limites de la diplomatie de suivi face aux enjeux de pouvoir ultime. Lorsqu'un dirigeant refuse de reconnaitre les résultats électoraux validés par la communauté internationale et cherche à se maintenir au pouvoir, les condamnations les sanctions et les appels à la retenue ne suffissent plus à résoudre la crise en l'absence de mesures réellement contraignantes.

La charte des Nations Unies, dans son chapitre VI relatif au règlement pacifique des différends, reconnaît d'ailleurs les limites de la médiation diplomatique et prévoit le recours au chapitre VII en cas d'échec (J. P. Cot et A. Pellet, 2005, p. 483). L'article 42, qui autorise le recours à la force, autrement dit le conseil de sécurité peu envisager une action militaire dans le pays concerné.

---

que le Chapitre VII permet au conseil de sécurité d'adopter des mesures coercitives lorsqu'une situation menace la paix et la sécurité internationales. Le cas ivoirien montre concrètement le passage d'une logique de négociation à une logique de contrainte lorsque les instruments diplomatiques ne suffisent plus.

[14] Guillaume SORO, cité dans *Jeune Afrique*, n°2620, mai 2011, p. 36.

CONCLUSION

L'analyse de la crise ivoirienne de 2002 à 2011 montre que la diplomatie de suivi constitue une modalité spécifique de gestion des conflits prolongés. Elle se distingue d'une médiation ponctuelle par son inscription dans la durée et par l'importance accordée à la mise en œuvre des engagements. En Côte d'Ivoire, elle s'est progressivement construite autour des accords de Linas-Marcoussis, de Pretoria, et de Ouagadougou, puis autour des mécanismes de l'ONU, de la CEDEAO et de l'Union Africaine.

Cette diplomatie a produit des résultats réels. Elle a contribué à maintenir le dialogue à institutionnaliser la présence internationale, à encadrer les engagements des parties belligérantes et à éviter que les phases de blocage ne conduisent systématiquement à une reprise immédiate de la guerre. Elle a également permis une diversification des acteurs et une évolution progressive vers une plus grande appropriation africaine du processus de paix, particulièrement visible à Ouagadougou en 2007.

Les limites sont toutefois tout aussi importantes. La multiplication des médiateurs a parfois réduit la cohérence de l'action internationale ; certains accords ont souffert d'un déficit d'appropriation ; le DDR a progressé lentement ; et la crise post-électorale a révélé que les mécanismes de suivi ne pouvaient pas résoudre seuls une contestation portant sur la légitimité de l'autorité politique. Le dénouement de 2011 a finalement reposé sur l'articulation entre dynamique militaire interne et une intervention internationale fondée sur un mandat du Conseil de sécurité.

La principale leçon de l'expérience ivoirienne est donc que le suivi diplomatique est nécessaire mais insuffisant.

Il peut empêcher la disparition du processus de paix, mais son efficacité dépend de la volonté des parties en conflit, de la légitimité des accords, de la coordination des médiateurs et de l'existence des mécanismes crédibles d'incitation ou contrainte. Le cas ivoirien invite ainsi à penser la diplomatie de crise non comme une succession d'accords, mais comme une continuité allant de la négociation au suivi, puis, lorsque les conditions l'imposent, à la contrainte internationale.

Pour les recherches en relations internationales, cette expérience apporte enfin un enseignement plus général : la gestion des crises africaines ne peut être analysée uniquement à partir de l'action des puissances extérieures. Les organisations régionales, les États africains et les protagonistes nationaux jouent un rôle déterminant dans la recherche des solutions.

L'accord de Ouagadougou illustre cette évolution vers une plus grande appropriation africaine, tandis que la crise de 2010-2011 rappelle que cette appropriation doit être accompagnée d'institutions nationales capables de produire une légitimité reconnue et définitive.

RÉFÉRENCES BIBLIOGRAPHIQUES

I. Sources primaires (textes d'accords et résolutions)

Accord de Linas-Marcoussis, Paris 24 janvier 2003. Texte reproduit in Politique africaine, n°89, 2003, pp. 184-191.

Accord politique de Ouagadougou (APO), Ouagadougou, 04 mars 2007. Texte produire in Revue africaine de droit international et comparé, vol. 15, n°2, 2007, pp. 378-390.

Accord de Pretoria I et II, Pretoria, 06 avril au 29 juin 2005. Texte produire in jeune Afrique, n°2310, avril 2005.

Nations Unies, Conseil de sécurité, Résolution 1479 (2003), S/RES/1479, 13 mai 2003.

Nations Unies, Conseil de sécurité, Résolution 1528 (2004) S/RES/1528, 27 février 2004.

Nations Unies, Conseil de sécurité, Résolution 1633 (2005) S/RES/1633, 21 octobre 2005.

Nations Unies, Conseil de sécurité, Résolution 1962 (2010) S/RES/1962, 20 décembre 2010.

Nations Unies, Conseil de sécurité, Résolution 1975 (2011) S/RES/1975, 30 mars 2011.

II. Ouvrages, Ouvrages Académiques et monographies

BOUQUET Christian, 2005, *Géopolitique de la Côte d'Ivoire*, Paris Armand Colin, 315 p.

AKINDÈS Francis, 2004, *Les racines de la crise militaro-politique en Côte d'Ivoire*, Dakar COESRIA, 61 p.

ASSOUMAN Kouadio Amos, 2011, *Le rôle des Nations Unies dans la résolution de la crise ivoirienne*, Tome 1 l'Harmattan, 233 p.

2002, pp. 675-695.

COT Jean-Pierre et PELLET Alain (dir), 2005, *La chartes des Nations Unies. Commentaire article par article*, 3è éd, Paris, Economica, 2363 p.

KONÉ Gnangadjomon, 2004, *La guerre de Côte d'Ivoire*, Paris l'Harmattan, 287 p.

ASSOUGBA Amouin Jacob, 20214, *Les acteurs internationaux dans la crise ivoirienne 2002-2010*, Thèse de doctorat en droit international, Université de Nantes, 536 p.

DANFAKHA Seyba, 2002, *La crise ivoirienne*, Mémoire de master en faculté des sciences juridique et politique, Université Cheikh Anta Diop, 80 p.

KOFFI KOUADIO Bla Anne-Marie, 2006, *L'opération des Nations Unies en Côte d'Ivoire*, Mémoire de DEA, Université de Cocody Abidjan, 72 p.

III. Articles scientifiques et rapports

AKINDÈS Francis, « Côte d'Ivoire : comprendre la crise politico-militaire de septembre 2002 », *Bulletin du CODESRIA*, n°3 et 4, 2003, pp. 17-22.

BANÉGAS Richard et LOSCH Bruno, « La Côte d'Ivoire au bord du gouffre », *in Politique Africaine,* n° 87, 2002, pp. 139-161.

INTERNATIONAL CRISIS GROUP, « La Côte d'Ivoire : Le pire est peut-être à venir », *Rapport Africaine*, n°90, 24 mars 2004, 38 p.

INTERNATIONAL CRISIS GROUP, « Côte d'Ivoire : sortir enfin de l'ornière ? », *Rapport Africaine,* n°171, 25 novembre 2011, 48 p.

PERRET Thierry, « La francophonie et la crise ivoirienne » *in Politique Africaine*, n°95, 2004, pp. 116-130.

SINDJOUN Luc, « La politique étrangère des États Africains : déterminants, acteurs et processus » *Études internationales*, vol. 33, n°4,

Numéro 22 Septembre 2026
Histoire et Analyses des Relations Internationales
et Stratégiques (HARIS)

Revue de l'Association des Spécialistes des Relations
Internationales et des Études Stratégiques Africaines (ASRIESA)

e.ISSN 2709-5053 i.ISSN 3106-4914

HARIS N°22 Septembre 2026